

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 24 MARS 2022**

L'an deux mil vingt deux, le jeudi vingt-quatre mars à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : jeudi 17 mars 2022

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1^{er} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2^{ème} adjoint	Mme	FROGIER	Vaea	Conseillère municipale
Mme	RIVIERE	Elizabeth	4^{ème} adjoint	M.	TOFIL	Raphaël	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	6^{ème} adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
M.	GUEPY	Guy	7^{ème} adjoint	Mme	POIA	Ivy	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8^{ème} adjoint	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9^{ème} adjoint	Mme	JULIE	Nina	Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	10^{ème} adjoint	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	Conseiller municipal	M.	SAO	Pétélo	Conseiller municipal
Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale				

Représentés :

M. Maurice PELAGE (procuration donnée à Rusmaeni SANMOHAMAT)
 Mme Marguerite FILIMOHAAU (procuration donnée à Lionel PAAGALUA)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Michel BAUDRY)
 Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Pierre-Louis ALGAYRES (procuration donnée à Nadine JALABERT)
 M. Lolésio MAUVAKA (procuration donnée à Raphaël TOFIL)
 M. Georges TARAHAU (procuration donnée à Mathieu GOYON)
 M. Mickaël LELONG (procuration donnée à Nina JULIE)
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL (procuration donnée à Romuald PIDJOT)

Excusé :

M. Jean-Irénée BOANO

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	25
Nombre de votants	:	34

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.

Mme Nadine JALABERT est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 19 /22/III

APPROUVANT LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT 2022

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 24 mars 2022,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la note explicative de synthèse n°09/2022 du 17/03/2022,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 09 mars 2022, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Sont approuvées les modifications des autorisations de programmes listées ci-dessous dont les fiches individuelles sont annexées à la présente délibération.

N°	Intitulés
	APCP MODIFIÉES
5019	ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

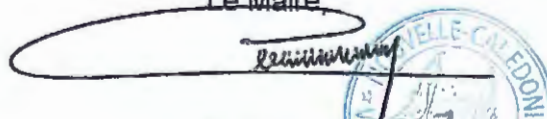
Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales



Eric KEM-SENG

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 24 MARS 2022

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
Le Maire,


Eddie LECOURIEUX

Le Maire certifie que le présent acte,
ayant été transmis le 30 MAR. 2022
au Commissaire Délégué
et notifié le
et/ou publié le 30 MAR. 2022
est exécutoire de plein droit

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

30 MAR. 2022

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Ampliations :
Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la Province Sud
Direction des Finances et de l'Informatique (SF)
Direction des Services Techniques et de Proximité
Secrétariat Général (SAG : registre et affichage)

APCP MODIFIÉES

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

30 MAR. 2022

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

AP 5019 - ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS

APCP mise à jour au BP 2021

AUTORISATION DE PROGRAMME n° 5019						
INTITULE : ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS						
Historique des délibérations : Délibération initiale 68/19/VII						
Délibération modificatives : 139/19/XII - 18/20/IV - 90/20/IX - 13/21/III						
Libellé	Coût prévisionnel	Total réalisations	2019 (réalisation)	2020 (réalisation)	Budget 2021	Budget 2022
Dépenses d'investissement						
Opération 1900 - Assainissement divers secteurs Etudes et Travaux	250 000 000	104 168 323	51 071 440	53 096 883	102 070 047	50 000 000
TOTAL DES DEPENSES	250 000 000	104 168 323	51 071 440	53 096 883	102 070 047	50 000 000
Opération 1900 - Assainissement divers secteurs Commune Nouvelle-Calédonie (PAE)		8 000 000 44 764 366	8 000 000 19 879 719	24 884 647		
TOTAL DES RECETTES	-	52 764 366	27 879 719	24 884 647	-	-

APCP mise à jour au BP 2022

AUTORISATION DE PROGRAMME n° 5019							
INTITULE : ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS							
Historique des délibérations : Délibération initiale 68/19/VII							
Délibération modificatives : 139/19/XII - 18/20/IV - 90/20/IX - 13/21/III - BP 2022							
Libellé	Coût prévisionnel	Total réalisations	2019 (réalisation)	2020 (réalisation)	2021 (réalisation)	Budget 2022	Budget 2023
Dépenses d'investissement							
Opération 1900 - Assainissement divers secteurs Etudes et Travaux	250 000 000	132 500 379	51 071 440	53 096 883	28 332 056	57 887 936	59 643 113
TOTAL DES DEPENSES	250 000 000	132 500 379	51 071 440	53 096 883	28 332 056	57 856 508	59 643 113
Opération 1900 - Assainissement divers secteurs Commune Nouvelle-Calédonie (PAE)		8 000 000 44 764 366	8 000 000 19 879 719	24 884 647	2 347 202	-	
TOTAL DES RECETTES	-	52 764 366	27 879 719	24 884 647	2 347 202	-	-

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

3 0 MAR. 2022

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ